



Grenoble, le 25 mars 2020

A l'attention de Monsieur le Préfet de l'Isère

Objet : protection des salariés et exercice du droit syndical.

Monsieur le Préfet,

Les organisations syndicales, étudiantes et lycéennes signataires vous alertent sur le manque de mesures prises par les services de l'Etat pour assurer la protection des salariés du secteur privé mais également du secteur public confrontés à l'épidémie de COVID-19 dans l'exercice de leur emploi ou de leurs missions.

Dans les services hospitaliers, nous avons constaté, y compris dans les services de soins, l'absence de masques. Même le gel hydro-alcoolique vient à manquer ! Au CHU de Grenoble, les personnels soignants sont obligés de fabriquer eux-mêmes leurs masques. Pénurie de masques ailleurs. Le personnel hospitalier est épuisé, surmené et pour certains obligés de travailler même malades. Le manque de personnel accroît cette situation.

Dans les établissements scolaires, il est demandé aux enseignants volontaires d'accueillir les enfants de soignants. De même, il est demandé aux personnels non enseignants « absolument nécessaires », notamment administratifs et AED d'être présents dans les locaux des établissements mais également au rectorat, à la DSDEN et dans toutes les structures de l'Education Nationale. Aucun matériel de protection (ni masques, ni gants, ni gels hydro-alcooliques) n'est mis à disposition de ces personnels, qui sont exposés à des enfants plus susceptibles que les autres de transmettre le virus, étant donné la profession de leurs parents ! Les collectivités locales propriétaires des bâtiments scolaires (collèges et lycées) ont décidé de confiner la totalité de leurs personnels. Comment sont mises en œuvre les mesures d'hygiène et de sécurité pour les personnels devant assurer une présence ?

Malgré les annonces de président de la République, le manque de communication et de consignes de sécurité claires engendre un flou et permet de contraindre certains personnels à travailler – y compris sur des missions « non essentielles » - sans respect du confinement ni des gestes « barrière ».

Dans les entreprises, il nous est remonté des dysfonctionnements anormaux (pas de mesures de sécurité, d'hygiène). De plus, malgré les discours Présidentiel et celui des experts visant au confinement général du plus grand nombre, la tendance des entreprises est de relancer coûte que coûte la production non essentielle avec pour certaines l'utilisation de dizaine de milliers de masques de protection alors que les hôpitaux, les Ehpad, l'aide à domicile, tous les secteurs d'activités confrontés au public en manque cruellement.

Pour les organisations syndicales, étudiantes et lycéennes signataires de ce courrier, l'urgence c'est de sécuriser les salariés qui sont mobilisés sur les secteurs d'activité essentiels.

Plus généralement, les restrictions de circulation et nos responsabilités collectives nécessitent de trouver une solution pour permettre à nos responsables syndicaux mandatés (conseillers du salarié, DS,

Secrétaires d'union locale et secrétaire général d'union départementale) de se déplacer si nécessaire pour garantir le droit à l'exercice syndical et l'application pleine de ce droit dans les entreprises et sur les territoires.

Nous savons l'ensemble des services de l'Etat particulièrement mobilisés pour affronter une crise sanitaire sans précédent. Nous espérons donc pouvoir compter sur vos interventions pour que les inquiétudes légitimes des personnels et les importantes difficultés qu'ils rencontrent soient entendues.

Enfin, nous demandons à connaître les mesures prises dans notre département pour protéger la santé des personnels. A ce jour en effet, nous n'avons reçu aucun message des services de l'Etat. Pas plus qu'un rendez-vous téléphonique ou par visioconférence. Le chef de l'Etat a appelé un dialogue social exemplaire pendant cette situation exceptionnelle.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Monsieur le Préfet l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'intersyndicale

Philippe Beaufort
Secrétaire Général UDFO38

